



N° 2012-002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23/01/2012

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	09
Votants	11

Vote pour	11
Vote contre	0
Abstention	0

L'an deux mille douze, le 23 janvier à dix-neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le Broc, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: Le 18 janvier 2012

PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE - PAILLOTET - DUJON - ESCRIOU - HEURA - FASOLA - FOURNY - LACROIX - YACQUEL

ABSENTS : Mr AUDIBERT - Mmes BEUCHE, DE LA ROCCA et ROBERT

REPRESENTES : Mme BENABEN par Mme FASOLA
Mr KAIL par Mme FOURNY

Secrétaire de séance : Mme FASOLA

DIA N° 28-11

Monsieur DUJON, 2nd Adjoint, présente la D.I.A. n° 28-11 déposée par Maître BRIZIO, le 23 décembre 2011.

Désignation du bien : **bâtiment vendu en sa totalité.**

Parcelles	B n° 1533
Superficies des parcelles	1975 m ²

Propriétaires : **Mme ROSSI & Mme LEGAT**

Prix : **343 100 €**

Adresse : **Le Brec Sud**

Considérant que les immeubles en question sont soumis au droit de préemption urbain,
Considérant cependant que l'acquisition de ces immeubles ne présente pas d'intérêt pour la Commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain dans le cadre de ces cessions.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Emile TORNATORE

